



# Assemblée générale mixte

20 avril 2017



# Xavier Huillard

Président-directeur général



# Ordre du jour



## Partie ordinaire

- **Approbation des comptes sociaux et consolidés 2016 et affectation du résultat**
- **Renouvellement du mandat de trois administrateurs, Mme Yannick Assouad, Mme Graziella Gavezotti et M. Michael Pragnell**
- **Augmentation de l'enveloppe des jetons de présence allouée au Conseil d'administration**
- **Renouvellement du programme de rachat par la Société de ses propres actions**
- **Politique de rémunération du président-directeur général et avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 au président-directeur général et au directeur général délégué pour la période du 1er janvier au 20 juin 2016**

## Partie extraordinaire

- **Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions autodétenues**
- **Délégation à l'effet de procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission**
- **Délégation à l'effet d'émettre des actions et valeurs mobilières donnant accès au capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription**
- **Délégations à l'effet d'émettre des obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et toutes valeurs mobilières représentatives de créances et donnant accès au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription**
- **Délégation pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires**
- **Délégation pour émettre toutes actions et valeurs mobilières donnant accès au capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres consentis à la Société**
- **Délégations pour procéder à des augmentations de capital réservées au profit des salariés**



# Faits marquants 2016





**Trafic autoroutier dynamique**



**Forte croissance du trafic aéroportuaire**



**Amélioration des marges opérationnelles du contracting**



**Niveau élevé de cash-flow libre**

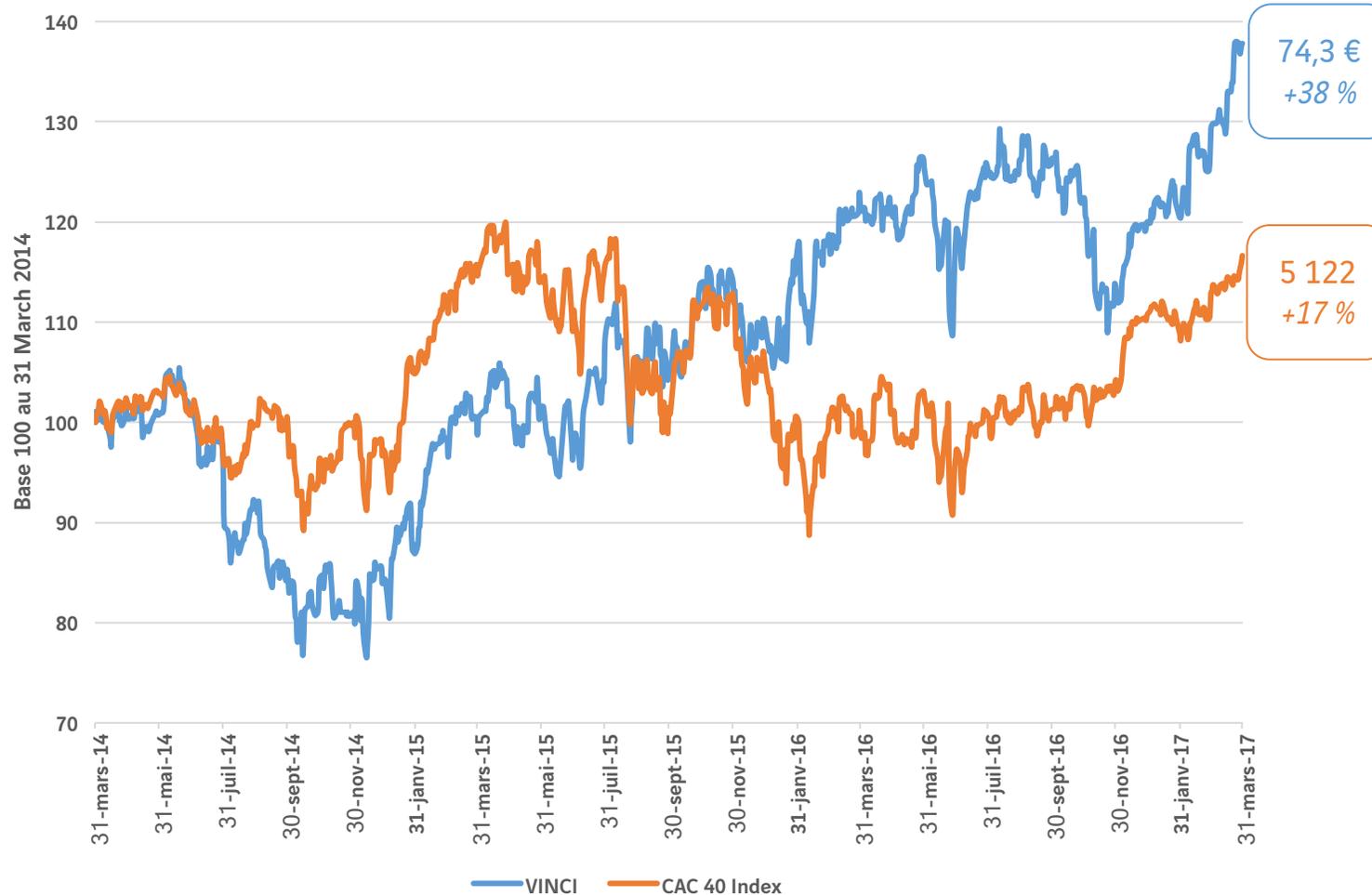


**Accélération du développement à l'international**

	2016	Variations 2016/2015
<b>Chiffre d'affaires (CA)</b>	<b>38,1 Mds€</b>	<b>-1,2 %</b>
<b>Résultat Opérationnel sur Activité (ROPA)</b>	<b>4,2 Mds€</b>	<b>+11,1 %</b>
<i>ROPA/CA</i>	<i>11,0 %</i>	<i>+120 pb</i>
<b>Résultat net</b>	<b>2,4 Mds€*</b>	<b>+16,2 %*</b>
<b>Autofinancement (EBITDA)</b>	<b>6,0 Mds€</b>	<b>+5,3 %</b>
<b>Cash-flow libre</b>	<b>2,9 Mds€</b>	<b>Stable</b>
<b>Endettement financier net au 31 décembre</b>	<b>-13,9 Mds€</b>	<b>-1,5 Md€</b>

\* Hors variations non courantes de la fiscalité différée.

Evolution sur 3 ans de l'action VINCI comparée à l'indice CAC 40



- 8<sup>ème</sup> capitalisation boursière de l'indice CAC 40 à fin mars 2017 (44 Mds€)
- Admission en août 2016 dans l'indice Stoxx Europe 50, regroupant les groupes cotés européens les plus importants
- Une des dix sociétés les mieux notées en matière de gouvernance lors du récent lancement de l'indice CAC 40 Gouvernance



## Chiffre d'affaires

**5,1 Mds€**  
+4,9 %

## EBITDA

**3,7 Mds€**  
+5,3 %

### Variation du trafic en 2016 Réseau interurbain

<b>Total</b>	<b>+3,2 %</b>
Véhicules légers	+3,1 %
Poids lourds	+4,1 %



+X % Variation 2016/2015



## Chiffre d'affaires

**1,1 Md€**  
+28,6 %

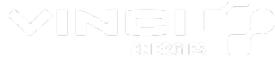
## EBITDA

**0,6 Md€**  
+36,8 %

### Variation du trafic passagers en 2016

<b>Total</b>	<b>+11,7 %</b>
Portugal	+14,2 %
France	+8,3 %
Cambodge	+8,6 %
République dominicaine	+5,6 %





Chiffre d'affaires

ROPA



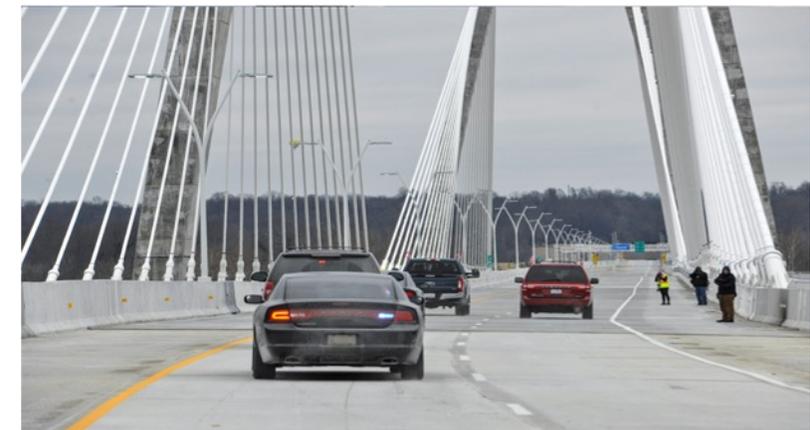
Chiffre d'affaires

ROPA



Chiffre d'affaires

ROPA



+X % Variation 2016/2015

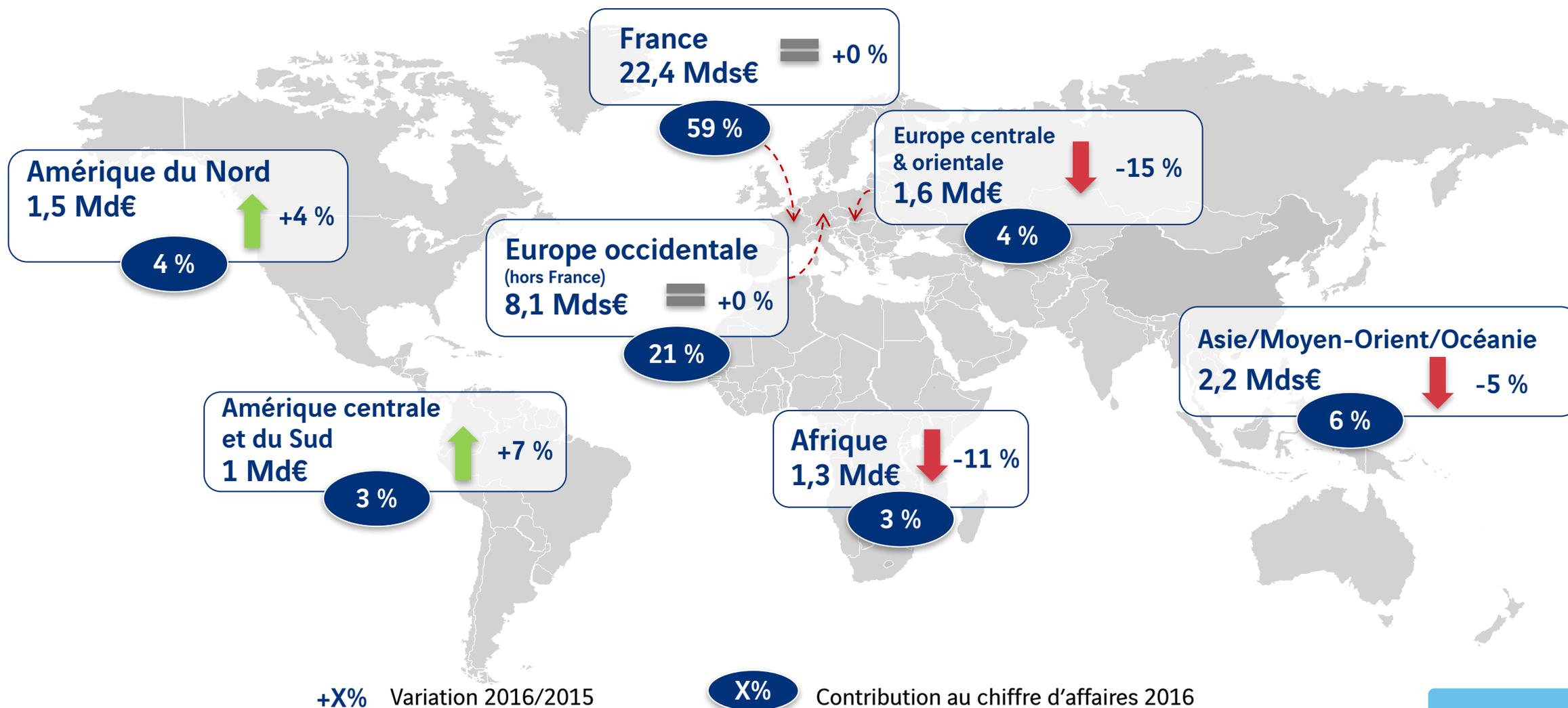
■ France ■ International



\* Acquisitions 2017

# Chiffre d'affaires 2016 par zone géographique

41% du chiffre d'affaires réalisé à l'international



+X% Variation 2016/2015

X% Contribution au chiffre d'affaires 2016

## ensemble !

Acteur mondial des métiers des concessions et de la construction, VINCI conçoit, finance, construit et exploite des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec ses partenaires publics et privés comme une condition nécessaire de son activité, et publie un nouveau Manifeste dont les engagements répondent à cet objectif.



Ensemble, pour concevoir et construire !

1 Nos infrastructures et nos équipements sont au service du public et du bien commun. Aussi, nous voulons associer le plus en amont possible dans nos projets, tous les acteurs concernés : partenaires, clients, fournisseurs, élus, riverains, monde associatif, etc.  
Nous nous engageons à favoriser l'écoute et la concertation dans la conduite de nos projets, pour mieux y associer nos partenaires.



Ensemble, dans le respect des principes éthiques !

2 L'éthique est au cœur de nos contrats et des relations avec nos clients. Nos engagements appliquent notre Charte éthique partout dans le monde.  
Nous nous engageons à une totale transparence sur nos pratiques et celles de nos sous-traitants.



Ensemble, pour la croissance verte !

3 Nous participons à la réflexion prospective sur la ville et la mobilité durables. Nos innovations, issues de l'éco-conception, nous permettent d'améliorer les performances énergétiques et environnementales de nos infrastructures.  
Nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 30 % à l'horizon de 2020, à accompagner nos clients dans la recherche d'une meilleure efficacité énergétique et à les inciter à adopter un comportement éco-responsable.



Ensemble, dans l'engagement citoyen !

4 Notre activité est ancrée dans les territoires. C'est pourquoi nous soutenons l'engagement des collaborateurs et des entreprises du Groupe dans des actions de médiation et de lutte contre l'exclusion.  
Nous nous engageons à soutenir l'engagement citoyen de nos salariés, en particulier au travers des fondations du Groupe dans le monde entier.



Ensemble, vers le « zéro accident » !

5 Nous refusons de considérer les accidents de travail comme une fatalité. La responsabilité de notre management est de créer les conditions qui garantissent l'intégrité physique et la santé de toutes les personnes présentes sur nos chantiers et nos exploitations.  
Nous nous engageons sur l'objectif du « zéro accident ».



Ensemble, pour la diversité et l'égalité des chances !

6 Notre culture est fondée sur le brassage des origines et des expériences. Nous combattons toute forme de discrimination, à l'embauche, dans les relations de travail et dans les évolutions de carrière de nos collaborateurs. Nous formons nos managers à cette exigence et nous la transmettons à nos fournisseurs et à nos sous-traitants.  
Nous nous engageons à féminiser notre encadrement et à l'ouvrir plus largement aux personnes de toute origine.



Ensemble, pour des parcours professionnels durables !

7 Nous inscrivons la relation avec nos salariés dans une perspective de long terme. Nous pratiquons une flexibilité responsable, favorisant un développement professionnel et personnel équilibré pour nos collaborateurs.  
Nous nous engageons à proposer des perspectives de formation et de mobilité à tous nos collaborateurs, dans une logique d'employabilité durable.



Ensemble, pour partager les fruits de notre performance !

8 Nos collaborateurs sont, ensemble, le premier actionnaire de VINCI. Nous souhaitons partager avec nos salariés, partout dans le monde, les fruits de notre croissance, grâce à l'automatisme salarial et à des mécanismes adaptés de partage des profits.  
Nous nous engageons, partout où cela est possible, à ce que 100 % des salariés de VINCI bénéficient d'un dispositif de partage de notre réussite économique.



« Il n'existe pas de projet économique durable sans engagement social, sociétal et environnemental ambitieux. »



« Je m'engage à mobiliser l'ensemble des managers de VINCI pour faire appliquer ces engagements et pour les placer au cœur du dialogue social, au plus près du terrain. Le Groupe fera vérifier le respect et l'impact de ce Manifeste par un organisme indépendant, et en publiera régulièrement les résultats en toute transparence. »

Xavier Huillard, président-directeur général



# Christian Labeyrie

Directeur général adjoint et directeur financier



# Performances financières 2016



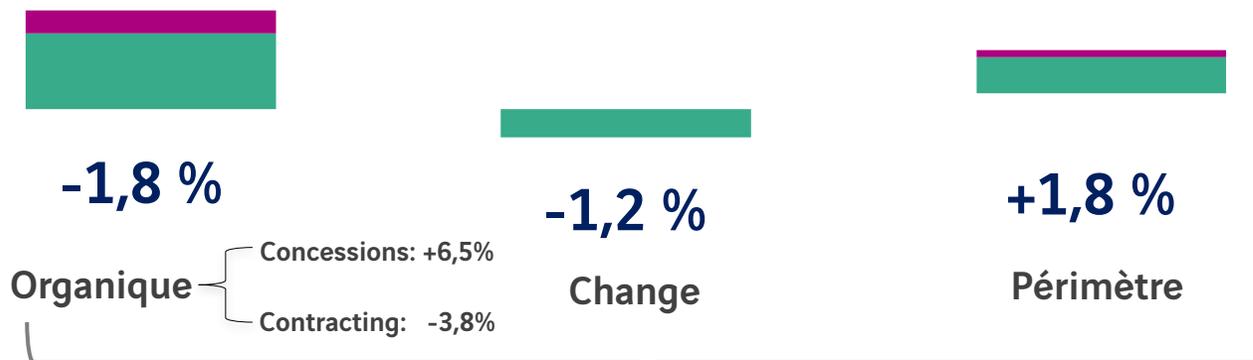
# Variation du chiffre d'affaires 2016

(en millions d'euros)



2015

France 58 %  
International 42 %



-1,2 %

France +0,0 %  
International -2,8 %



2016

France 59 %  
International 41 %

■ Concessions ■ Contracting

# Résultat opérationnel sur activité (ROPA): 4 174 M€ (11 % du chiffre d'affaires)

Δ 2016/2015  
**+11 %**



## Concessions

ROPA : **2 953 M€** +14,7 %

ROPA/CA : **46,9 %** +250 pb

## Contracting

ROPA : **1 153 M€** +4,8 %

ROPA/CA : **3,7 %** +30 pb

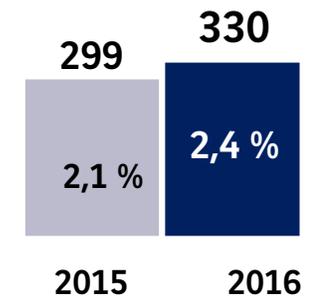
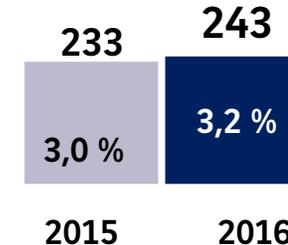
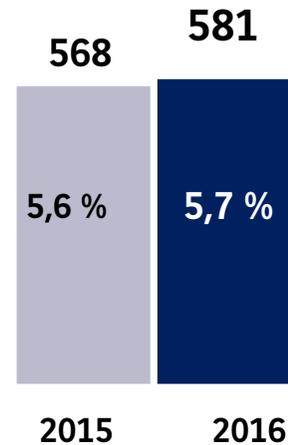
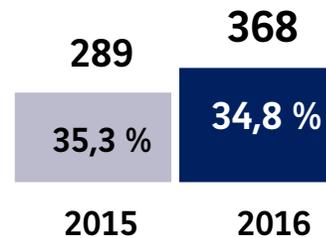
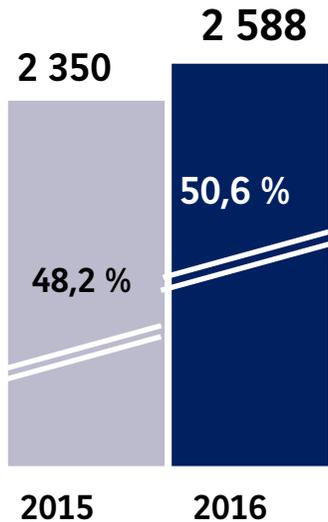
VINCI  
Autoroutes

VINCI  
Airports

VINCI  
Energies

Eurovia

VINCI  
Construction



(ROPA en millions d'euros et ROPA/CA en %)

# Progression du résultat net par action

*(en millions d'euros)*

	2016	2015	Variations
<b>Résultat opérationnel (y compris produits / charges non courants)</b>	<b>4 118</b>	<b>3 715</b>	<b>+10,9 %</b>
• Résultat financier	-561	-581	
• Impôts sur les bénéfices	-1 013	-1 054	
• Intérêts minoritaires	-39	-34	
<b>= Résultat net part du Groupe</b>	<b>2 505</b>	<b>2 046</b>	<b>+22,5 %</b>
<b>Résultat net hors variations non courantes de la fiscalité différée</b>	<b>2 376</b>	<b>2 046</b>	<b>+16,2 %</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>6,2 %</i>	<i>5,3 %</i>	
Résultat net dilué par action hors variations non courantes de la fiscalité différée (en €)	4,24	3,66	+15,8 %

# Variation de l'endettement financier net (EFN) en 2016

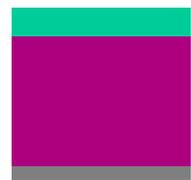
Dette financière brute

-16,6



Au 31 déc. 2015

Cash flow opérationnel  
3,8



Investissements de développement des concessions  
-0,8



Acquisitions nettes de Cessions  
-3,4



Dividendes  
-1,1



Rachats d'actions  
-0,6



Augmentation de capital et divers  
0,5



Cash flow libre : 2,9 mds €

2015 : 3,0 mds €



Dette financière brute

-18,1



Au 31 déc. 2016

(en milliards d'euros)

	31 déc. 2016	Variation vs. 31 déc. 2015
• Actifs non courants	40,3	3,6
• Besoin en fonds de roulement	-6,7	-0,2
<b>CAPITAUX EMPLOYES</b>	<b>33,6</b>	<b>3,4</b>
dont: - concessions	29,4	
- contracting	3,5	
• Capitaux propres	17,0	1,8
• Passifs à long terme	2,6	0,1
<b>Capitaux permanents (A)</b>	<b>19,6</b>	<b>1,9</b>
• Dettes financières brutes à MLT	18,1	1,5
• Trésorerie disponible	4,1	0,0
<b>Endettement financier net (B)</b>	<b>13,9</b>	<b>1,5</b>
<b>RESSOURCES (A+B)</b>	<b>33,6</b>	<b>3,4</b>

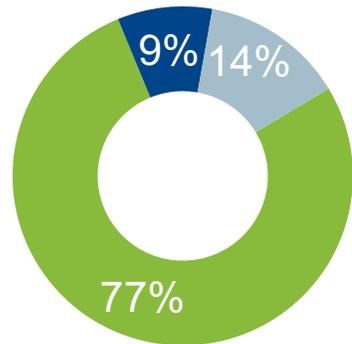
9,0 %

Rentabilité des capitaux employés (ROCE)

15,7 %

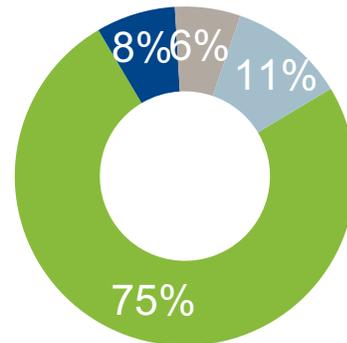
Résultat net / fonds propres (ROE)

Les concessions portent l'essentiel de la dette du Groupe



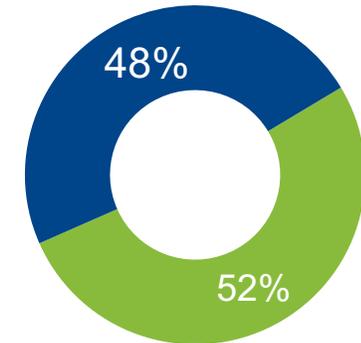
- VINCI Autoroutes
- Autres Concessions
- Holdings et autres

Le marché obligataire est la source de financement principale du Groupe



- Emprunts obligataires
- Caisse Nationale des Autoroutes (CNA)
- Prêts bancaires
- Banque Européenne d'Investissement

La gestion de taux d'intérêts est équilibrée et le coût de la dette optimisé



- Taux fixe
- Taux variable ou capé

Taux moyen 2016: **3,16%** (-35 bp)

**A- / A-2**

S&P

Perspective stable

**A3 / P-1**

Moody's

Perspective stable

Une excellente  
notation de  
crédit confirmée  
en 2015 et 2016

**4,1 mds €**

Trésorerie nette gérée

au 31 déc. 2016

**6,0 mds €**

Lignes de crédit bancaires  
non-utilisées à échéance 2021

VINCI  
dispose  
d'une forte  
liquidité:  
**10,1 Mds€**

au 31 décembre 2016

Une politique  
actionnariale  
attractive et  
constante

Distribution de **50 %** du  
résultat net

Rachats d'actions sur le marché  
pour éliminer toute dilution

# Xavier Huillard

Président-directeur général



# Perspectives 2017



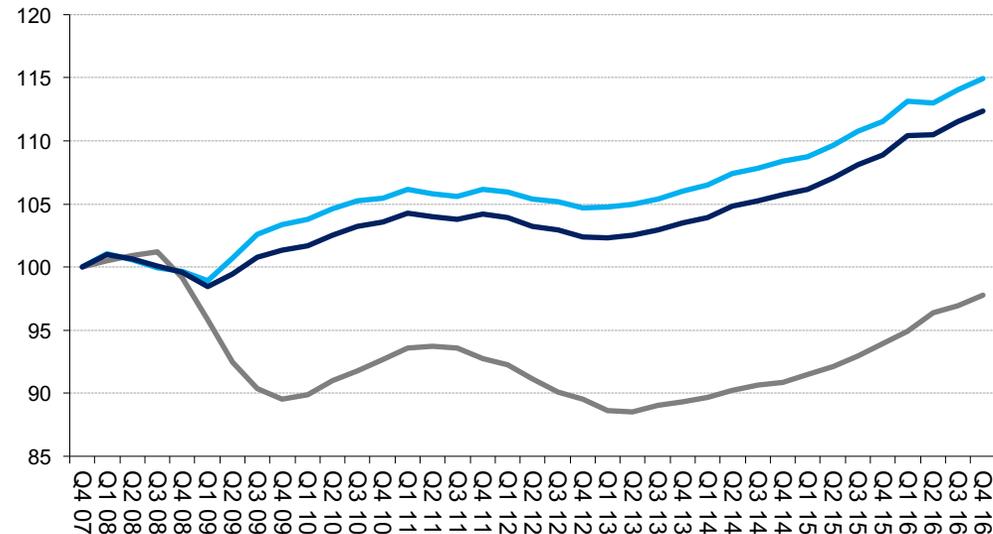
## Augmentation des tarifs de péage le 1<sup>er</sup> février 2017

**+1,20 %**  
ASF

**+0,59 %**  
Escota

**+0,57 %**  
Cofiroute  
Réseau interurbain

## Évolution du trafic total sur 12 mois glissants (en nombre de km parcourus)



## Variation Q4 16/Q4 07

Véhicules légers  
**+14,9 %**

Trafic total  
**+12,4 %**

Poids lourds  
**-2,2 %**

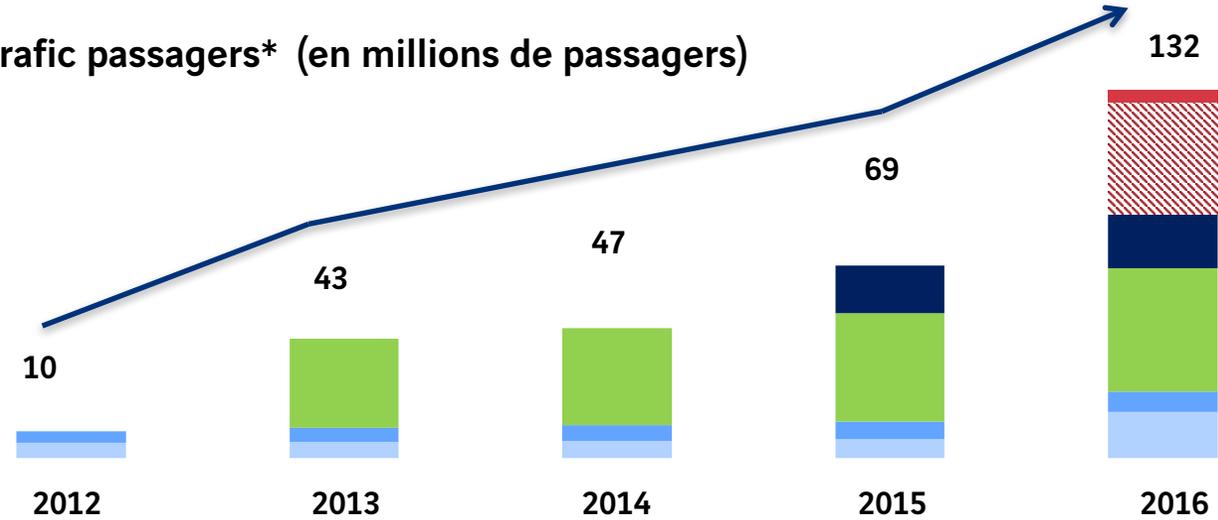
## Nouveau Plan d'Investissements Autoroutiers annoncé en janvier 2017

- ✓ **432 millions d'euros d'investissements** pour VINCI
- ✓ Cofinancement par les collectivités territoriales et par VINCI Autoroutes (hausse de péages additionnelles comprises entre 0,161 % et 0,258 % entre 2019 et 2021)
- ✓ Avis de l'ARAFER en cours, puis publication des décrets en Conseil d'Etat
- ✓ Les premières opérations pourraient être engagées dès la fin de l'année 2017

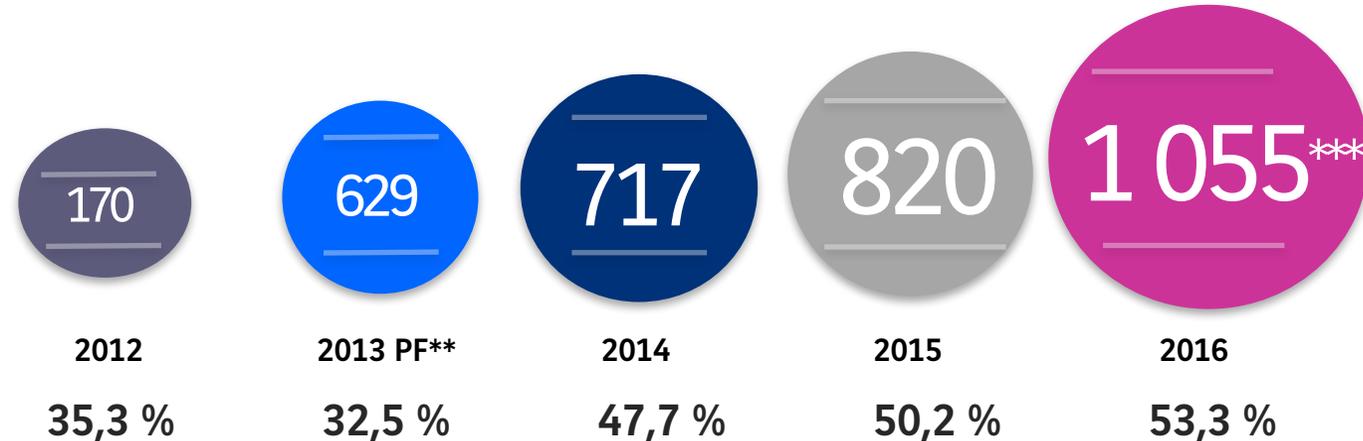
## 35 aéroports et 132,3 millions\* de passagers gérés en 2016

- 13 aéroports en France
- 3 aéroports au Cambodge
- 10 aéroports au Portugal ANZ Aeropostos de Portugal
- 1 aéroport au Chili
- 2 aéroports au Japon
- 6 aéroports en République dominicaine

Trafic passagers\* (en millions de passagers)



Chiffre d'affaires des sociétés consolidées par intégration globale (en millions €)



EBITDA en % du chiffre d'affaires



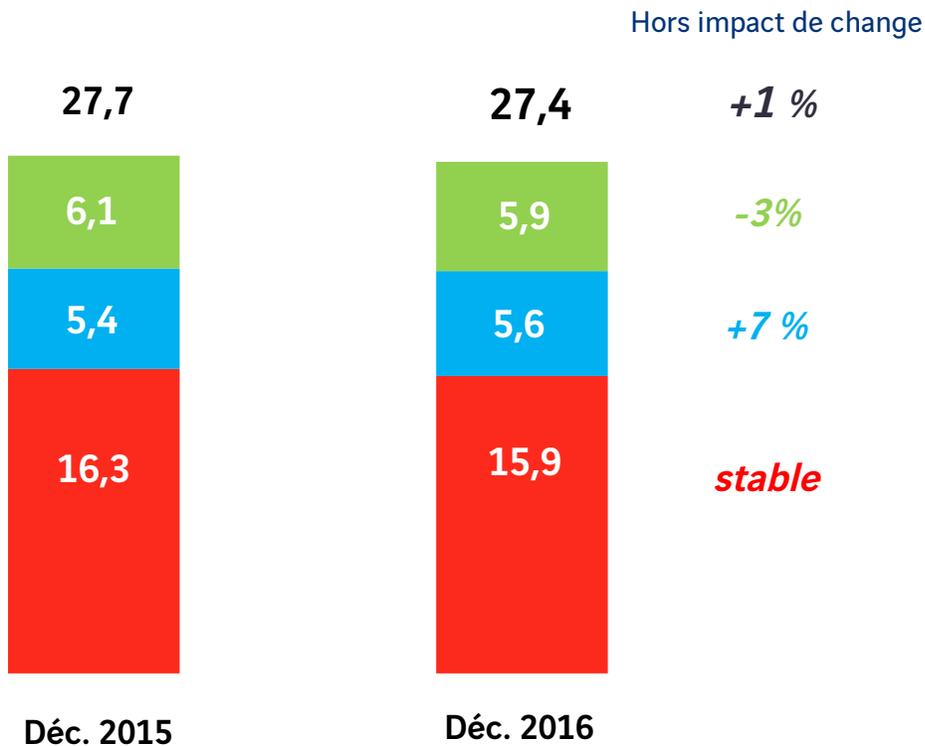
\* Trafic total de l'ensemble des filiales de VINCI Airports (hors Groupe ADP)

\*\* Incluant ANA en année pleine

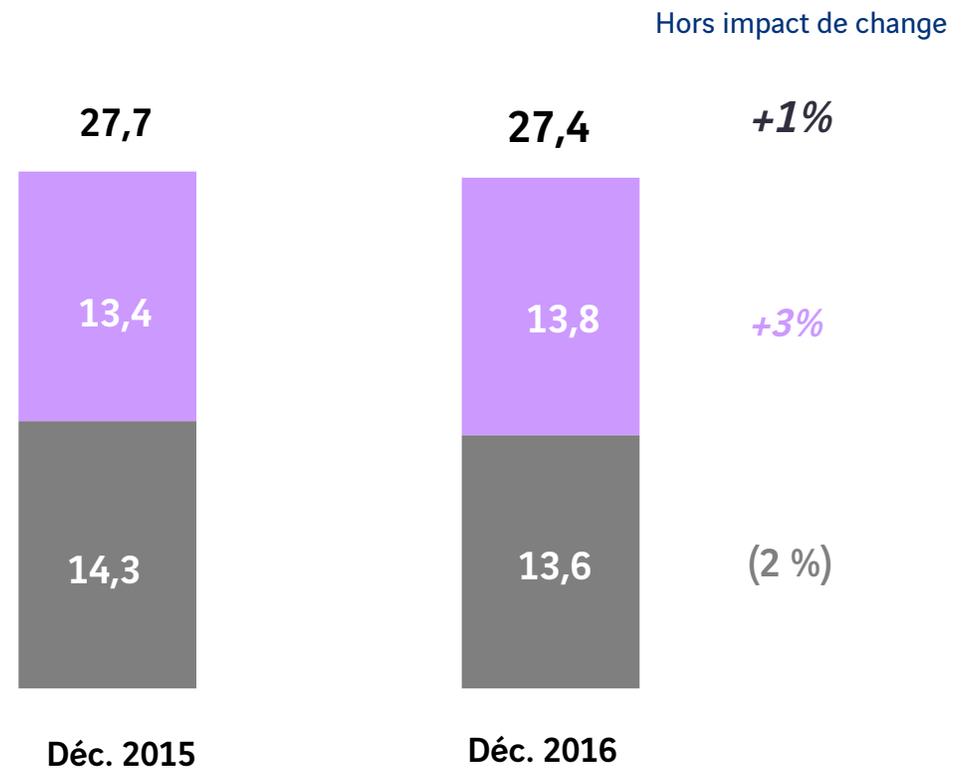
\*\*\* Total du chiffre d'affaires géré y compris les sociétés mises en équivalence en année pleine : **2,7 Mds€**

## Augmentation de 1% du carnet de commandes hors impact de change négatif

Répartition par pôle (en milliards €)



Répartition par zone géographique (en milliards €)



## Concessions

Le **chiffre d'affaires** de VINCI Autoroutes et de VINCI Airports devrait continuer à croître en 2017, mais à un rythme moins soutenu qu'en 2016 compte tenu des effets de base

Il bénéficiera de l'impact en année pleine des acquisitions réalisées en 2016 par VINCI Airports et VINCI Highways

## Contracting

Retour à la croissance du **chiffre d'affaires** du contracting :

- Légère reprise attendue en **France**
- A l'**international**, l'évolution de l'activité dépendra des fluctuations des cours du pétrole et des matières premières

Poursuite de l'amélioration du **taux de marge** du contracting

**Progression du chiffre d'affaires consolidé, du résultat opérationnel et du résultat net\* du Groupe**

Dividende 2016 (en numéraire) par action

2,10 €

Δ 2016/2015

+ 14,1 %

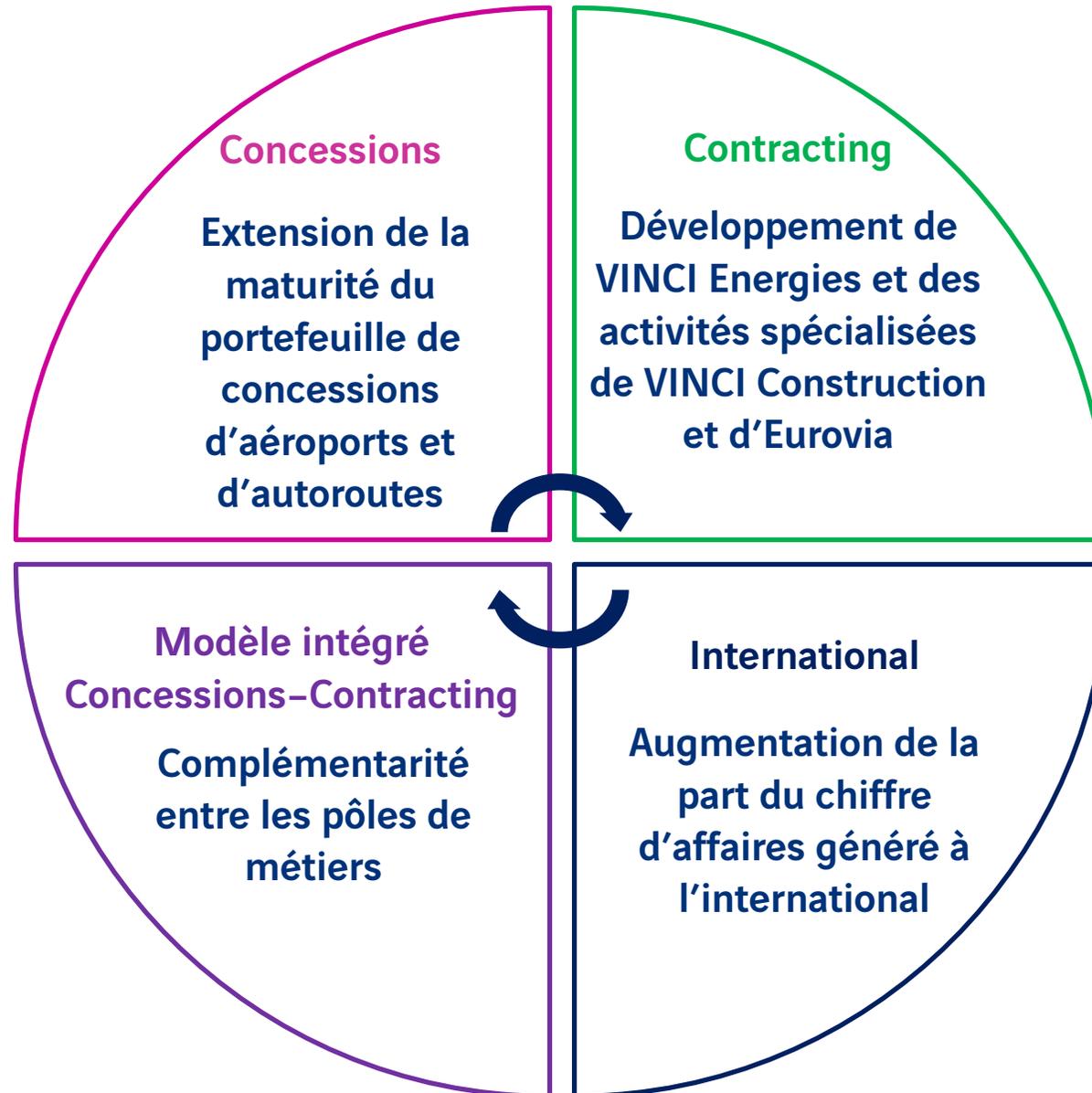
Dont

Versé le 10 novembre 2016

0,63 €

Restant à verser le 27 avril 2017  
(détachement du coupon le 25 avril 2017)

1,47 €



# Yves-Thibault de Silguy

Vice-président administrateur référent

Président du comité de la Stratégie et des Investissements

Président du comité des Nominations et de la Gouvernance

## Conseil d'administration

15 membres

## Direction générale

**Xavier Huillard**

**Président-directeur général**

**Mandat 2014 - 2018**

**Yves-Thibault de Silguy**

**Vice-président et administrateur référent**

**Mandat 2014 - 2018**

## 3 directeurs généraux adjoints

**Pierre Coppey : DGA et président de VINCI Autoroutes**

**Richard Francioli : DGA en charge du contracting**

**Christian Labeyrie : DGA et directeur financier**

## 4 comités spécialisés

- comité des Nominations et de la Gouvernance
- comité de la Stratégie et des Investissements
- comité d'Audit
- comité des Rémunérations

## comité Exécutif

**12 dirigeants dont le PDG**

**20 réunions en 2016**

**8** réunions en 2016

Taux de participation

**92 %**

**15** membres

Une majorité d'administrateurs indépendants

**75 %**

Taux de féminisation

**46 %**

Administrateurs non français

**40 %**

- 1 administrateur représentant les salariés actionnaires
- 2 administrateurs représentant les salariés

- **Évaluation du Conseil** par un organisme indépendant
- **Propositions Assemblée Générale du 20 avril 2017 :**
  - **Renouvellement des mandats d'administrateur de Yannick Assouad, Graziella Gavezotti et Michael Pragnell**

## comité des Nominations et de la Gouvernance

**Yves-Thibault de Silguy** Président

Jean-Pierre Lamoure

Marie-Christine Lombard ✓

Pascale Sourisse ✓

3 réunions

92 %

d'assiduité

## comité de la Stratégie et des Investissements (\*)

**Yves-Thibault de Silguy** Président

Uwe Chlebos

Josiane Marquez

Ana Paula Pessoa ✓

Le représentant de Qatar Holding LLC ✓

6 réunions

77 %

d'assiduité

(\*) Comité ouvert à tous les administrateurs : 64 % d'assiduité

## comité d'Audit

**Henri Saint Olive** Président ✓

Yannick Assouad ✓

Robert Castaigne ✓

Graziella Gavezotti ✓

5 réunions

95 %

d'assiduité

## comité des Rémunérations

**Robert Castaigne** Président ✓

Miloud Hakimi

Michael Pragnell ✓

Pascale Sourisse ✓

3 réunions

100 %

d'assiduité

en 2016 :

VINCI récompensé pour la qualité de ses relations actionnaires

**DIALOGUE**

**PROXIMITÉ**

**PARTAGE**

**CONVIVIALITÉ**

**TRANSPARENCE**



**Un Club des actionnaires innovant et dynamique**

- Rencontres avec le top-management
- Une information à 360°



Deux distinctions décernées par :

- Investir-Les Echos
- Le Revenu

Nouveauté 2017 :

Devenez membres du Réseau des Ambassadeurs de VINCI !

## LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS

Une initiative inédite et expérimentale !

**LE RÉSEAU  
DES AMBASSADEURS**

Actionnaires individuels,  
vous souhaitez vous  
impliquer activement  
dans votre Groupe.

**Devenez l'un des  
premiers membres  
de notre Réseau  
des Ambassadeurs !**

Si vous souhaitez participer à  
ce dispositif expérimental,  
**connectez-vous sur**  
[vinci.com/actionnaires](http://vinci.com/actionnaires)

**LE RÉSEAU  
DES AMBASSADEURS**

Actionnaires individuels,  
vous souhaitez vous  
impliquer activement  
dans votre Groupe.

**Devenez l'un des  
premiers membres  
de notre Réseau  
des Ambassadeurs !**

Si vous souhaitez participer à  
ce dispositif expérimental,  
**connectez-vous sur**  
[vinci.com/actionnaires](http://vinci.com/actionnaires)

# Henri Saint Olive

Président du comité d'Audit

- **5 réunions en 2016**
  - Remplacement de Michael Pragnell par Yannick Assouad
  - Taux de participation: 95%
- **Processus d'élaboration de l'information comptable et financière**
  - Examen des comptes consolidés et sociaux ainsi que des recalages budgétaires
  - Revue de la politique financière du Groupe: gestion de la liquidité et de la dette
  - Opérations financières
  - Revue des engagements hors bilan
- **Efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne**
  - Examen détaillé des dispositifs en place dans deux pôles
  - Revue *post mortem* de 5 projets difficiles et revue des litiges en cours
  - Revue des résultats de l'enquête annuelle d'auto-évaluation
  - Revue du rapport sur la Prévention de la fraude
  - Revue du rapport du président sur la gestion des risques et le contrôle interne
- **Contrôle légal des comptes annuels et consolidés**
  - Échanges avec les commissaires aux comptes
  - Examen des conclusions de leurs travaux
- **Indépendance des commissaires aux comptes**



# Robert Castaigne

Président du comité des Rémunérations



## ■ Composition du comité (depuis le 19 avril 2016)

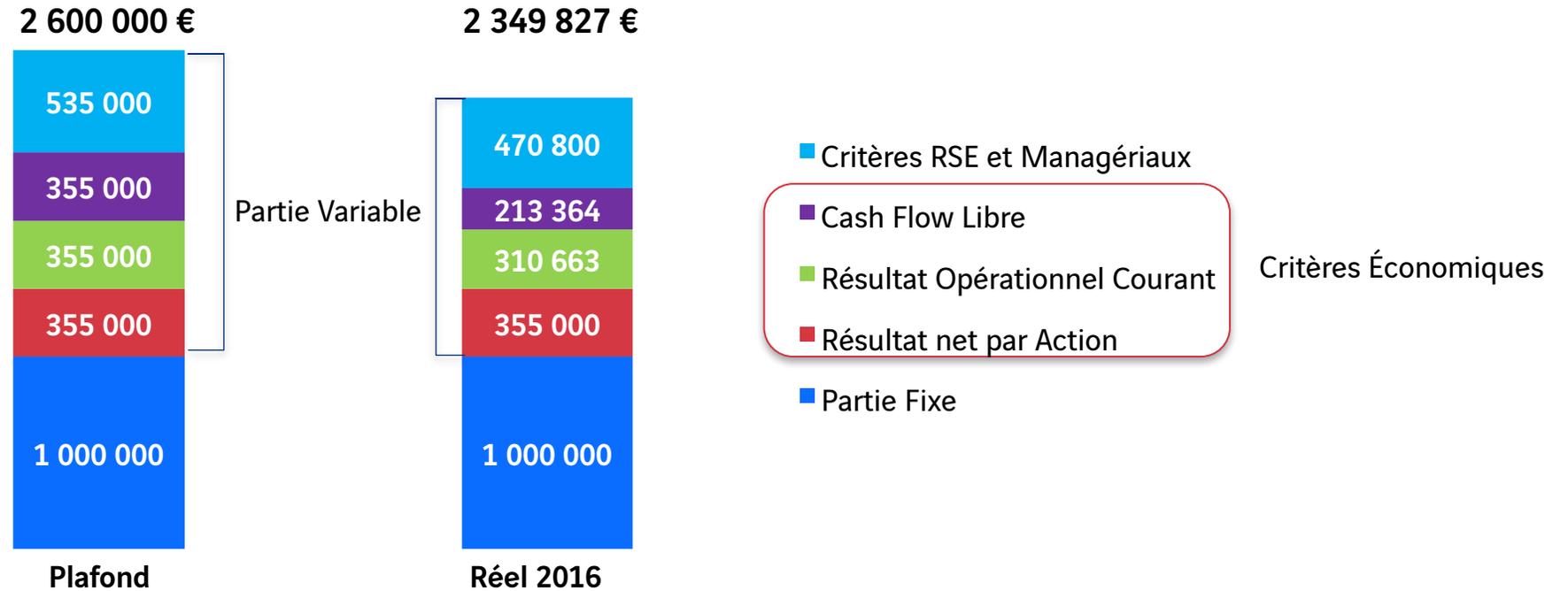
- Robert Castaigne (Président) ✓
- Miloud Hakimi (administrateur représentant les salariés)
- Michael Pragnell ✓
- Pascale Sourisse ✓

## ■ Principaux points traités

- Rémunération des dirigeants mandataires sociaux
- Suivi des plans d'actionnariat salarié
- Plans de fidélisation à long terme pour les cadres et les dirigeants

✓ Administrateurs indépendants, d'après les critères de VINCI

- Le système de rémunération du Président-directeur général dans le cadre de son mandat 2014-2018 figure page 150 du rapport annuel 2016.
- Équilibre entre le court terme (2/3) et le long terme (1/3).
  - Partie fixe : 1 000 000 €
  - Partie variable plafonnée à 160 % de la partie fixe.



- Partie long terme : attribution d'actions VINCI sous conditions de performance internes et externes évaluées sur une moyenne de 3 ans

- **9<sup>e</sup> résolution : Approbation de la politique de rémunération à venir du Président-directeur général**
  - Ces informations figurent page 153 du rapport annuel 2016 et page 31 du dossier de convocation.
  
- **10<sup>e</sup> résolution : Avis sur les éléments de la rémunération versée ou due au Président-directeur général**

## 4 - comité des Rémunérations – 9<sup>e</sup> résolution – politique de rémunération du PDG (M. Xavier Huillard)

Éléments	Principes	Critères de détermination
Rémunération fixe	Versement en 12 mensualités	1 000 000 € en base annuelle
Rémunération variable court-terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixation en fonction des performances du Groupe</li> <li>- Versement au cours de l'exercice social suivant celui au titre duquel les performances ont été constatées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 bonus distincts : pour 3 d'entre eux, montant lié à la variation d'indicateurs économiques (RNPA, ROC et cash-flow libre) ; montant du 4<sup>ème</sup> fixé par le Conseil en fonction de critères qualitatifs qu'il fixe chaque année</li> <li>- Montant plafonné à 1,6 fois la rémunération fixe</li> </ul>
Rémunération long-terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribution chaque année d'une allocation conditionnelle d'actions de la Société</li> <li>- Fixation par le Conseil du nombre définitif à l'issue d'une période de 3 ans en fonction de critères de performance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixation du nombre d'actions par le Conseil</li> <li>- Valorisation des actions en fonction du cours à la date de l'allocation</li> </ul>
Retraite supplémentaire	Eligibilité au régime de retraite mis en place au bénéfice des cadres dirigeants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plafonnement de la pension à 6,35 PASS au 31 décembre 2016</li> <li>- Engagement approuvé par l'AG du 15 avril 2014</li> </ul>
Indemnité de départ	Versement si le Conseil met fin à ses fonctions avant l'échéance de son mandat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indemnité soumise à conditions de performance et plafonnée à 24 mois de rémunération fixe et variable</li> <li>- Engagement approuvé par l'AG du 15 avril 2014</li> </ul>
Avantage en nature	Véhicule de fonction	

## ■ 10<sup>e</sup> résolution : Avis de l'Assemblée sur les éléments de la rémunération versée ou due au Président-directeur général au titre de l'exercice 2016

■ Ces informations figurent page 157 du rapport annuel 2016 et page 32 du dossier de convocation.

■ Il s'agit des éléments suivants :

■ Rémunération fixe versée en 2016	1 000 000 €
■ Rémunération variable versée en 2017 au titre de 2016 (y compris 13 380 € de jetons de présence)	1 349 827 €
■ Attribution conditionnelle d'actions de performance (plan 2016-2019)	1 460 420 €
■ Avantage en nature (voiture)	4 064 €

■ Engagements ayant fait l'objet d'un vote par l'Assemblée générale en 2014 :

- Engagement portant sur une éventuelle indemnité de rupture
- Eligibilité au régime de retraite supplémentaire des cadres dirigeants

## ■ 11<sup>e</sup> résolution : Avis de l'assemblée sur les éléments de rémunération versés ou dus à M. Pierre Coppey, directeur général délégué jusqu'au 20 juin 2016 :

■ Ces éléments figurent page 158 du rapport annuel 2016 et page 33 du dossier de convocation.

■ Il s'agit des éléments suivants :

■ Rémunération fixe versée en 2016	249 603 €
■ Rémunération variable versée au titre de 2016	N/A
■ Plan d'incitation à long terme 2016-2019	926 805 €
■ Avantage en nature (véhicule de fonction)	1 276 €

■ Engagements ayant fait l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale en 2015 :

■ Eligibilité au régime de retraite supplémentaire des cadres dirigeants

## ■ Plan d'épargne groupe

- Le Groupe a mis en place des plans d'actionnariat salarié permettant à plus de 120 000 collaborateurs de devenir actionnaires, ce qui est pour eux un témoignage fort d'implication.

### ■ France

- Possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées en bénéficiant d'une **décote de 5 %** moyennant un **blocage pendant 5 ans** des avoirs.
- Plus de **100 000 collaborateurs en France** sont porteurs de parts.
- Valeur des avoirs investis : **3,3 Mds €** dont 40 % sont détenus depuis plus de 5 ans et sont donc disponibles
- Portefeuille moyen : **33 300 €**.
- Régime fiscal et social incitatif.

### ■ International

- Possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées sans décote mais attribution d'actions gratuites si les avoirs restent bloqués 3 ans et sous condition de présence.
- Environ **21 000 collaborateurs** porteurs de parts.
- Valeur des avoirs investis : **166 M€** dont 51 % sont disponibles.
- Régime fiscal et social : variable selon les pays.

- La participation des salariés au capital de VINCI au travers de ces plans s'élève à **9,2 %** au 31 décembre 2016.

- **Les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> résolutions** permettront la poursuite de ces programmes en 2017 en y associant les nouveaux collaborateurs.

## ■ Mise en place d'un plan d'actions de performance le 19 avril 2016

- Ces informations figurent page 162 du rapport annuel 2016
- Allocations conditionnelles d'actions existantes VINCI à 2 076 cadres dirigeants et collaborateurs
- dont membres du Comité Exécutif (hors MM. Xavier Huillard et Pierre Coppey) : 5,53% de l'allocation
- Régime juridique : actions gratuites au sens de l'article L 225-197 et s. du Code de Commerce
- Attributions devenant définitives en avril 2019 sous les conditions suivantes :
  - Présence
  - Performance (moyenne sur 3 ans) pour la partie en actions :
    - 80 % de l'attribution liée à la création de valeur : Taux de ROCE > WACC d'au moins 10 % pour une attribution à 100 % des actions
    - 20 % de l'attribution liée au rendement global (TSR) de l'action VINCI comparé au TSR de l'indice CAC 40

## ■ Mise en place d'un plan d'incitation à long-terme le 19 avril 2016

- Ces informations figurent page 163 du rapport annuel 2016
- Allocations conditionnelles d'actions existantes VINCI à MM. Xavier Huillard (26 000 actions) et Pierre Coppey (16 500 actions)
- Régime juridique : droit commun (non application du régime spécifique des actions gratuites)
- Attributions devenant définitives en avril 2019 sous réserve :
  - de la réalisation de conditions de performance identiques à celles du plan d'actions de performance,
  - d'une condition de présence pour M. Coppey (contrat de travail)
  - d'une condition de présence pour M. Huillard (mandat social), sous réserve du renouvellement de son mandat d'administrateur en 2018.



# Résumé des rapports des commissaires aux comptes

Assemblée générale mixte du 20 avril 2017

**Deloitte.**

**KPMG**



1.	Rapport sur les comptes consolidés de VINCI (Document de référence page 301)
2.	Rapport sur les comptes annuels de VINCI (Document de référence page 317)
3.	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (Document de référence pages 318 & 319)
4.	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du Conseil d'administration de VINCI (Document de référence page 217)
5.	Quatre rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur des autorisations à donner au Conseil d'administration pour réaliser des opérations sur le capital (Résolutions 12, 14 à 18, 19 et 20)
6.	Quatre rapports complémentaires des commissaires aux comptes sur l'utilisation de délégations données à votre Conseil d'administration de procéder à des opérations sur le capital réservées aux salariés de VINCI et de ses filiales

Titre du rapport	Opinion	Justification des appréciations
Rapport sur les comptes consolidés (Résolution n°1)	Certification sans réserve	La justification de nos appréciations porte sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la comptabilisation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement,</li> <li>- les modalités de réalisation des tests de dépréciation des goodwill et des actifs immobilisés.</li> </ul>
Rapport sur les comptes annuels (Résolution n°2)	Certification sans réserve	La justification de nos appréciations porte sur l'évaluation des titres de participation.

- ▶ Nous certifions que les comptes consolidés et annuels sont réguliers et sincères au regard de leurs référentiels comptables respectifs et donnent une image fidèle du résultat, de la situation financière et du patrimoine du Groupe et de la Société à la fin de cet exercice.

Titre du rapport	Observations
Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.</li><li>▶ Les conventions et engagements réglementés que vous avez approuvés au cours des précédentes assemblées générales et qui se sont poursuivis ou exécutés au cours de l'exercice sont relatés dans notre rapport.</li></ul>

Résolutions	Objet	Durée de l'autorisation consentie au Conseil d'administration	Modalités
N°12	Autorisation de réduction du capital social par l'annulation d'actions détenues en propre par la Société	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dans la limite de 10% du capital social</li> </ul>
N°14 à 18	Autorisation de procéder à l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et / ou suppression du droit préférentiel de souscription	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dans la limite de 10% du nombre total d'actions composant le capital social</li> <li>▶ Montant maximum cumulé des augmentations de capital limité à 300 millions d'euros</li> <li>▶ Montant nominal maximum cumulé des émissions de valeurs mobilières représentative de créances limité à 5 milliards d'euros</li> </ul>
N°19	Autorisation de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dans la limite de 1,5% du capital social, au moment où le Conseil d'administration prendra sa décision</li> <li>▶ Le prix de souscription des actions nouvelles ne pourra être inférieur à 95% de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration ou le jour d'ouverture de la période de souscription</li> </ul>
N°20		18 mois	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités des opérations proposées et les informations données dans les rapports du Conseil d'administration.</li> <li>▶ Nous établirons des rapports complémentaires, le cas échéant, lors de l'utilisation des autorisations consenties au titre des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> résolutions dans les cas prévus dans le dernier paragraphe de nos rapports.</li> </ul>			

# La parole aux actionnaires



# **Résolutions soumises à l'assemblée générale des actionnaires**



- **Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2016**
  - **Résultat net part du Groupe : 2 505 millions d'euros**

- **Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2016**
  - **Résultat net : 4 745 millions d'euros**

- **Affectation du résultat social de l'exercice 2016**
  - **Dividende de 2,10 euros par action**
  - **Acompte sur dividende de 0,63 euro par action**
  - **Solde du dividende de 1,47 euro par action**
  
  - **Date de détachement du coupon : 25 avril 2017**
  - **Date de paiement du solde du dividende : 27 avril 2017**

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Yannick Assouad pour une durée de quatre années**
  - **Administrateur indépendant**
  - **Membre du comité d'Audit**
  - **Durée du mandat : jusqu'à l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020**

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Graziella Gavezotti pour une durée de quatre années**
  - **Administrateur indépendant**
  - **Membre du comité d'Audit**
  - **Durée du mandat : jusqu'à l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020**

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Michael Pragnell pour une durée de quatre années**
  - **Administrateur indépendant**
  - **Membre du comité des Rémunérations**
  - **Durée du mandat : jusqu'à l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020**

## ■ Jetons de présence

- Augmentation de l'enveloppe allouée au Conseil d'administration
- Montant porté de 1 150 000 euros à 1 400 000 euros
- Montant des jetons de présence versés en 2016 : 1 034 500 euros

- **Renouvellement de la délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions**
  - **Nombre maximum d'actions pouvant être acquises : 10 % du capital**
  - **Prix d'achat maximum : 90 euros par action**
  - **Montant maximal des achats autorisés : 2 milliards d'euros**
  - **Durée : 18 mois**

- **Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au président-directeur général**
  - **Rémunération fixe : 1 000 000 euros en base annuelle ;**
  - **Rémunération variable : déterminée au vu des performances du Groupe et plafonnée à 1 600 000 euros ;**
  - **Rémunération long-terme : attribution tous les ans d'une allocation conditionnelle d'actions de la Société ;**
  - **Régime de retraite supplémentaire : engagement autorisé par le Conseil d'administration du 5 février 2014 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 15 avril 2014 ;**
  - **Indemnité de départ : engagement autorisé par le Conseil d'administration du 5 février 2014 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 15 avril 2014 ;**
  - **Avantage en nature : véhicule de fonction.**

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Huillard, président-directeur général de VINCI**
  - Rémunération fixe : 1 000 000 euros ;
  - Rémunération variable : 1 349 827 euros
  - Plan d'incitation à long-terme 2016 : 26 000 actions VINCI sous conditions de performance interne et externe, représentant une juste valeur de 1 460 420 euros
  - Jetons de présence perçus d'une filiale étrangère : 13 830 euros déduits de la partie variable de la rémunération
  - Avantage en nature : 4 064 euros
  - Indemnité de rupture : engagement autorisé par le Conseil d'administration du 5 février 2014 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 15 avril 2014
  - Régime de retraite supplémentaire à prestations définies : engagement autorisé par le Conseil d'administration du 5 février 2014 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 15 avril 2014

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Coppey au titre de la période au cours de laquelle il a exercé en 2016 le mandat de directeur général délégué de VINCI, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 20 juin 2016**
  - **Rémunération fixe : 249 603 euros**
  - **Plan d'incitation à long-terme 2016 : 16 500 actions VINCI sous conditions de présence et de performance interne et externe, représentant une juste valeur de 926 805 euros**
  - **Avantage en nature : 1 276 euros**
  - **Régime de retraite supplémentaire à prestations définies : engagement confirmé par le Conseil d'administration du 18 décembre 2014 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 14 avril 2015**

- **Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social par l'annulation des actions VINCI détenues par la Société**
  - **Plafond : 10 % du capital par périodes successives de 24 mois pour l'appréciation de cette limite**
  - **Durée : 26 mois**

- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission**
  - **Plafond : montant total des réserves, bénéfices ou primes d'émission capitalisables**
  - **Durée : 26 mois**

- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec maintien du droit préférentiel de souscription, toutes actions, tous titres de capital et toutes valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre par la Société et/ou ses filiales**
  - **Plafond des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> résolutions : 300 millions d'euros**
  - **Plafond des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances susceptibles d'être réalisées en vertu des 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> résolutions : 5 milliards d'euros**
  - **Durée : 26 mois**

- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles de la Société et/ou de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription**
  - **Plafond des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> résolutions : 300 millions d'euros**
  - **Plafond des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances susceptibles d'être réalisées en vertu des 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> résolutions : 5 milliards d'euros, dont 3 milliards d'euros pour les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> résolutions**
  - **Plafond des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> résolutions : 10 % du capital social**
  - **Durée : 26 mois**

- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre toutes valeurs mobilières autres que des obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription**
  - **Plafond des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> résolutions : 300 millions d'euros**
  - **Plafond des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances susceptibles d'être réalisées en vertu des 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> résolutions : 5 milliards d'euros, dont 3 milliards d'euros pour les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> résolutions**
  - **Plafond des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> résolutions : 10 % du capital social**
  - **Durée : 26 mois**

- **Autorisation à donner au Conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires**
  - **Possibilité offerte pour les émissions de titres décidées en application des 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> résolutions en cas de demande excédentaire**
  - **Délai : 30 jours de la clôture de la souscription**
  - **Limite : 15 % de l'émission initiale**
  - **Durée : 26 mois**

- **Délégation consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre toutes actions et valeurs mobilières donnant accès au capital social dans la limite de 10 % du capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières consentis à la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription**
  - **Plafond des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> résolutions : 10 % du capital social**
  - **Durée : 26 mois**

- **Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la Société et de sociétés du groupe VINCI dans le cadre de plans d'épargne**
  - **Plafond des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> résolutions : 1,5 % du capital**
  - **Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des bénéficiaires**
  - **Prix de souscription des actions nouvelles : supérieur ou égal à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil**
  - **Durée : 26 mois**

- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations du capital réservées à une catégorie de bénéficiaires afin d'offrir aux salariés de certaines filiales étrangères des avantages comparables à ceux offerts aux salariés souscrivant directement ou indirectement via un FCPE dans le cadre d'un plan d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription**
  - **Plafond des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> résolutions : 1,5 % du capital**
  - **Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des salariés et/ou entités d'actionnariat salarié investis en titres VINCI**
  - **Prix de souscription des actions nouvelles : supérieur ou égal à 95 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil**
  - **Durée : 18 mois**

- Pouvoirs pour les formalités